FICHE 11: Comptes de Régularisation

**Concept :**

Afin que le Bilan reflète bien la réalité, et que le résultat soit le plus juste possible, nous allons nous intéresser aux charges et aux produits qui sont décalées par rapport à l’exercice, dans le passé ou dans le futur.

Nous allons étudier :

* Les dépenses pouvant être portées à l’actif
* les comptes de régularisation et d’attente
* les transferts de charges
* opérations relatives aux exercices antérieurs

Nous commencerons par les **charges et dettes d’exploitation en fin d’exercice**.

Lorsqu’il existe à la date d‘arrêté des comptes, un décalage entre facturation, comptabilisation et livraison, il convient de régulariser la situation à l’occasion des opérations d’inventaire.

1. **Facture comptabilisée, bien ou service non reçu**

La charge constatée lors de la réception de la facture est annulée dans le compte 486 « Charges constatées d’avance», en créditant le compte de charges. Cette écriture est extournée au début de l’exercice suivant.

Exemple : facture fournisseur de 300 (dont 50 de TVA), comptabilisée, relative à une marchandise non reçue à la clôture de l’exercice n.

401 4456 486 607

Fournisseurs TVA déductible CCA Achats marchandises

Exercice n :

Facture reçue 300 50 250

250 250

Exercice n+1 : Achats marchandises

250 250

1. **Facture non comptabilisée, bien ou service reçu**

Charges ou produits dont une partie ou la totalité est à rattacher à l’exercice qui se termine, malgré le fait que leur enregistrement n’aura lieu que sur l’exercice suivant.

Exemple :

* charges à payer à un fournisseur

6.. charge 44586 TVA/facture non parvenue 408 Fourn Fact non parvenue

100 20 120

* 428 personnel charge à payer
* 438 organisme charge à payer
* 448 Etat charge à payer
* 468 Divers charge à payer

On fait de même pour les produits à recevoir :

7 …Produit 44587 TVA/facture à établir 418 client produit non encore facturé

100 20 120